



DROITS FONDAMENTAUX DES ENFANTS MIGRANTS DANS LES SITUATIONS D'URGENCE

Projet financé par
l'Union européenne



Projet mis en œuvre
par l'ICMPD



DROITS FONDAMENTAUX

PRISE EN CHARGE

Droit de communiquer et d'être écouté sur leurs besoins, d'avoir le choix d'être soutenu ou non et de recevoir des soins adaptés en fonction de l'âge et du genre



FAMILLE

Droit de vivre avec leur famille. Lorsqu'une solution alternative est nécessaire, promouvoir la prise en charge par la famille et la communauté plutôt que le placement en institution



ÉGALITÉ

Droit à l'égalité et à la non-discrimination en matière d'aide, de prise en charge et de protection pour les enfants, qu'ils soient accompagnés ou non, séparés, et peu importe leur statut administratif et les raisons pour lesquelles ils se trouvent à l'étranger

AIDE

Droit d'être aidé en priorité et de recevoir une prise en charge adaptée en raison de leurs vulnérabilités, à condition que les ressources de l'État le permettent



CONFIDENTIALITÉ

Droit de confidentialité en ce qui concerne les informations fournies

* Les droits dont il est question sont extraits de divers traités internationaux, à savoir le pacte international relatif aux droits civils et politiques, la Convention relative aux droits de l'enfant et ses protocoles facultatifs, la Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille, les Conventions relatives au statut des réfugiés et des apatrides, et la Convention contre la criminalité transnationale organisée et les protocoles s'y rapportant.

DROITS CIVILS ET POLITIQUES

NON-REFOULEMENT

Interdiction de renvoi vers le pays d'origine lorsqu'il existe des raisons pertinentes faisant croire en l'existence d'un risque réel de préjudice irréparable pour l'enfant



VIE ET SURVIE

Droit à la vie, à la survie et au développement



PROSTITUTION INFANTILE

Interdiction de la vente d'enfants, de la prostitution infantile et de la pédopornographie



IDENTITÉ

Droit de préserver son identité, y compris sa nationalité et son nom



ARRESTATION

Interdiction d'arrestation, de détention et de privation de liberté arbitraires



VIOLENCE

Interdiction et élimination de toutes les formes de violence et d'exploitation, y compris l'utilisation des enfants en tant que soldats, la traite, les sévices sexuels, le travail dangereux, le trafic et les pratiques préjudiciables



DROITS ÉCONOMIQUES, SOCIAUX ET CULTURELS

GAINS ET ÉCONOMIES

Droit de transférer à l'étranger des gains, économies ou autres avoirs monétaires personnels, sous réserve de la réglementation monétaire nationale en vigueur



ÉDUCATION

Droit à l'éducation, formelle et non formelle, en particulier pour les filles



NIVEAU DE VIE

Droit à un niveau de vie correct, en particulier en termes de nutrition, d'habillement et de logement



JEU

Droit de se divertir et de jouer



NORMES EN MATIÈRE DE SANTÉ

Accès aux meilleurs soins et établissements disponibles en cas de maladies et de convalescence et de rééducation



PERSÉCUTION MÉDIATIQUE

Poursuite de tous types de médias, y compris les réseaux sociaux en cas d'offense et de stigmatisation des enfants migrants



SYNDICATS

Droit de choisir et d'adhérer à des syndicats et autres organisations ou associations et de participer à leurs activités

